

COMMUNE DE LA CHATELAINE

GRANDE RUE- 39600

Tél. et Fax : 03.84.37.48.34

e-mail : mairie-la-chatelaine@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-deux septembre, à 20h 30, le conseil municipal de la commune de La Châtelaine, régulièrement convoqué à la date du quatorze septembre deux mille dix-sept, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MURCIER, maire.

Présents : M. MURCIER Alain, Maire,
M. BRENIAUX Romuald, Mme VALLEUR Marie-Colette, M. SOUDIER Jean-Gabriel
adjoints,
Mme GUYON Gabrielle,
MM. LOUBOUTIN Laurent, TERRIER Cyril, TRULLARD Yvan

Absente : Mme DUGOIS Claudine

Secrétaire de séance : Mme GUYON Gabrielle

ORDRE DU JOUR :

- 1 –Création et suppression d'un poste
- 2 – Cimetière : présentation d'une étude
- 3 – Présentation de l'étude de l'architecte de l'école et suite à donner
- 4 – Départ d'un locataire
- 5 – Affouage 2017 : approbation du règlement
- 6 – Rapport annuel 2016 du SYDOM
- 7 – Extension des carrières de Montrond : avis sur le projet
- 8 – Questions diverses

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Le maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- 8) Cueillette de lactaires dans les forêts communales

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

1 –Création et suppression d'un poste

Sur proposition du Centre de Gestion et vu les conditions remplies par la secrétaire de mairie, le conseil, décide à l'unanimité de supprimer le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et de créer celui d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} octobre 2017.

2 – Cimetière : présentation d'une étude

La commune a bénéficié d'une étude globale du cimetière : étude administrative, juridique et géographique.

Il est nécessaire de mettre à jour le plan, de faire le point sur les concessions et sur les places disponibles dans le cimetière.

Arrivée de Mme VALLEUR Marie-Colette.

Le plan du cimetière sera donc retravaillé, des devis seront demandés pour un ossuaire et un règlement sera élaboré.

3 – Présentation de l'étude de l'architecte de l'école et suite à donner

Le maire présente l'étude de faisabilité réalisée par le cabinet d'architecture « Atelier Archi&Design » pour la rénovation du bâtiment de l'ancienne école en créant 2 logements T2.

Le logement du rez-de-chaussée serait accessible aux personnes à mobilité réduite. L'assainissement serait remis aux normes, l'ensemble du bâtiment serait drainer pour éviter les problèmes d'humidité et les façades seraient enduites à la chaux. Les 2 logements seraient aménagés avec conservation de l'escalier existant.

L'ensemble des travaux avoisinerait les 191 000 € hors taxes, hors honoraires.

Le maire propose de rencontrer les banques pour savoir si le projet est réalisable financièrement.

4 – Départ d'un locataire

Mme PETOT Céline, locataire au presbytère désire quitter son logement au 31 octobre prochain. Le conseil accepte à l'unanimité son départ et sa caution lui sera remboursée en fonction de l'état des lieux.

Les charges provisionnées étant de 13 € par mois et le contrat d'entretien de la chaudière de 178,75 € par an, le conseil décide à l'unanimité de ne pas lui demander la différence car la première année n'a rien coûté à la commune à cause du changement de chaudière.

Après étude des candidatures, le conseil décide à l'unanimité de louer ce logement vacant à Mme LEROY Emilie et M. SGRILLO Maxence à compter du 1 novembre 2017. Le loyer est fixé à 285 € et les charges mensuelles sont ajustées à 15 € par mois.

5 – Affouage 2017 : approbation du règlement

Le règlement d'affouage (ancienne version) proposé par l'ONF est approuvé à l'unanimité.

Les garants de la coupe sont désignés ainsi : SOUDIER Jean-Gabriel, TRULLARD Yvan, LOUBOUTIN Laurent.

6 – Rapport annuel 2016 du SYDOM

Il est présenté aux conseillers par la responsable SICTOM et approuvé à l'unanimité.

Il reste consultable en mairie.

7 – Extension des carrières de Montrond : avis sur le projet

Le conseil, avec une voix pour et 7 voix contre l'extension des carrières de Montrond, émet un avis réservé à cause de l'impact sur la gestion de l'eau et l'augmentation du trafic routier dans les monts d'Arbois.

8 – Cueillette de lactaires dans les forêts communales

Sur proposition de l'ONF, le conseil autorise le Maire avec une voix contre, 2 abstentions et 5 voix pour, à signer une autorisation de récolte encadrée, uniquement pour les champignons du type Lactaire, avec la société Espagnole BOLUSA du 1^{er} septembre 2017 au 30 novembre 2017. L'autorisation de ramassage est accordée au prix de 1,50 € le kilogramme de champignon ramassé.

9 – Questions diverses

Le maire fait le point sur l'avancement des travaux du parking au Château d'Artois.

Le maire rencontrera M. Burgat pour faire le point sur l'alimentation en eau du Château et des hôtels.

La responsable des locations du Château d'Artois fait le point sur l'année 2017 : 16 mariages se sont déroulés et un, aura lieu au mois d'octobre. Le bilan est très positif et déjà 10 mariages sont réservés pour 2018, malgré l'augmentation des tarifs.

La journée citoyenne est programmée le 7 octobre prochain. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

Le Maire

Le secrétaire de séance

Alain MURCIER

Gabrielle GUYON